

Un cas type de milieu humide sur lequel des promoteurs ont développé le domaine du Grand Boisé situé à La Prairie.



Voici sur 12 mois l'évolution d'une situation où le ministère de l'Environnement a été impliqué. Voici sous la forme d'un conte populaire le constat très évocateur mais bien triste, des méfaits irréparables de l'urbanisation.

---

### **Vie et mort d'un milieu humide**

Il était une fois un milieu humide qui ne demandait qu'à jouer son rôle, quelque part aux limites d'une ville de la banlieue sud de Montréal.



Durant des années il était là, insouciant de ce qui l'attendait, mais très fier de jouer son rôle dans son milieu naturel. Il savait également qu'il était un maillon important dans le cycle de l'eau et sa participation à l'écosystème aurait dû lui garantir une sécurité d'emploi.



C'était bien naïf de sa part, car il aurait dû savoir que la cupidité des développeurs se soucie bien peu des choses qui sont là, qui appartiennent à tout le monde et à personne. Pourtant, il ne demandait qu'à faire un travail qu'on a cependant cessé de voir et de reconnaître à sa juste valeur au fil du temps.



C'est ainsi qu'un jour, bien involontairement, il s'est retrouvé au cœur d'un projet domiciliaire d'envergure, sans pouvoir signaler sa présence ni justifier son importance.





La machinerie lourde s'est donc chargée de préparer le terrain pour permettre la construction de maisons modèles et modernes.



Pendant ce temps, notre milieu humide, cantonné à la lisière du bois dont il servait de frontière, voyait progressivement devant lui la terre se retourner et s'avancer comme la vague implacable d'un tsunami. Face à une telle agression, il devait se rendre à l'évidence que ses jours étaient désormais comptés.

Il vivait donc ses dernières heures. La chaîne était ainsi rompue à jamais. Refoulé dans ses derniers retranchements, vidé de son eau, asséché, jonché de débris provenant des travaux de construction, il n'était plus qu'un souvenir mal odorant et boueux où vont jouer au grand découragement de leurs parents, les enfants qui habitent maintenant ces maisons propres.







Se sont pourtant ces mêmes enfants qui devront éventuellement faire le constat que si notre planète étouffe, c'est qu'un jour, lorsqu'il en était encore temps, les citoyens de notre monde n'ont pas eu la perspicacité de poser les gestes qui s'imposaient en temps et lieu.

Comble de l'absurdité, du ridicule et de l'hypocrisie, à de nombreux endroits sur le domaine du Grand Boisé, on a installé des affiches indiquant « **ZONE PROTÉGÉE** » avec des amendes pour ceux qui oseront polluer le site. Comment doit-on qualifier ceux qui détruisent volontairement le patrimoine naturel et qui pour se donner bonne conscience et belle image posent quelques pancartes pour faire croire qu'ils ont une préoccupation environnementale?





Cette histoire n'a malheureusement pas une fin heureuse. Elle n'est que la pointe de l'iceberg des dommages causés à la nature par l'être humain, qui avec son statut d'être supérieurement intelligent, se donne le droit de la maîtriser, de la dominer et de la détruire. L'homme fait une grave erreur car cette dernière, toute silencieuse, fragile et sans défense qu'elle est, constitue l'essence de sa propre vie. En l'attaquant il se tire lui-même dans le pied. En la mettant en péril, il fait preuve d'un comportement suicidaire.



Que peut-on y faire? D'abord en prendre conscience... et le reste suivra. Espérons seulement qu'il ne soit pas trop tard.

Jean-Yves McGee  
Eau secouriste